



# Conseil Municipal

18 mars 2025

Salle du Conseil Municipal



# Ordre du jour

## DÉLIBÉRATIONS

1. Finances : Débat d'orientation budgétaire 2025
2. Urbanisme : Intégration de parcelles dans le Régime Forestier de l'ONF
3. Intercommunalité : Mise à disposition des agents pour le service voirie de la Communauté de Communes Cœur de Garonne
4. Urbanisme : Principe sur l'intégration dans le domaine public l'Impasse Norbert Casteret, lotissement Le Clos du chemin de Bérat
5. Finances : Demande de subvention contrat de territoire CD31 pour les travaux de l'église
6. Urbanisme : Principe sur l'intégration de l'Impasse George Sand et l'Impasse René Char

## Décisions prises par le Maire en vertu de l'article 2122-22

## INFORMATIONS DIVERSES et QUESTIONS

# Débat d'Orientations budgétaires 2025

Depuis la loi du 6 février 1992, les communes de plus de 3500 habitants doivent obligatoirement organiser un débat dans les deux mois qui précèdent l'adoption du budget primitif en application de l'article L2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales -CGCT.

Ce Débat d'Orientations Budgétaires, DOB, ne revêt pas de caractère décisionnel et n'est donc pas soumis au vote du Conseil municipal.

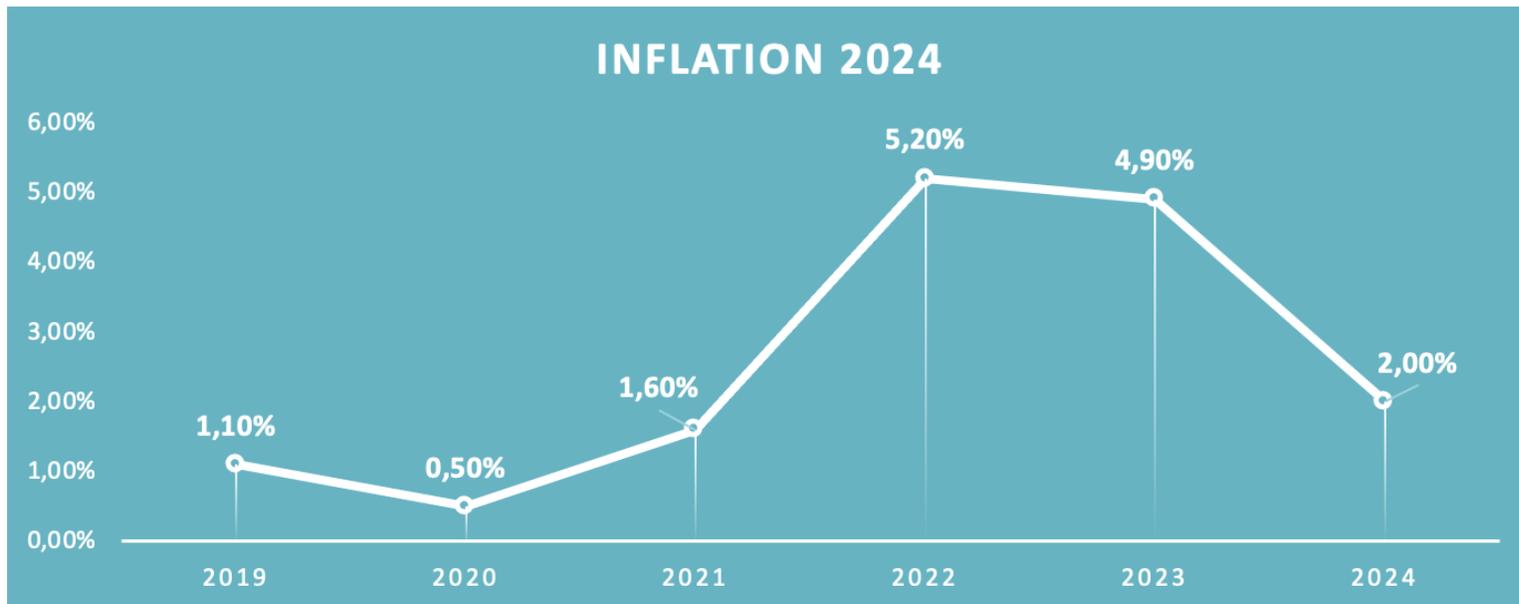
# DOB : Contexte national

## Un contexte économique et géopolitique exceptionnel

Après 2 ans d'inflation proche de 5%, l'inflation poursuit son repli :

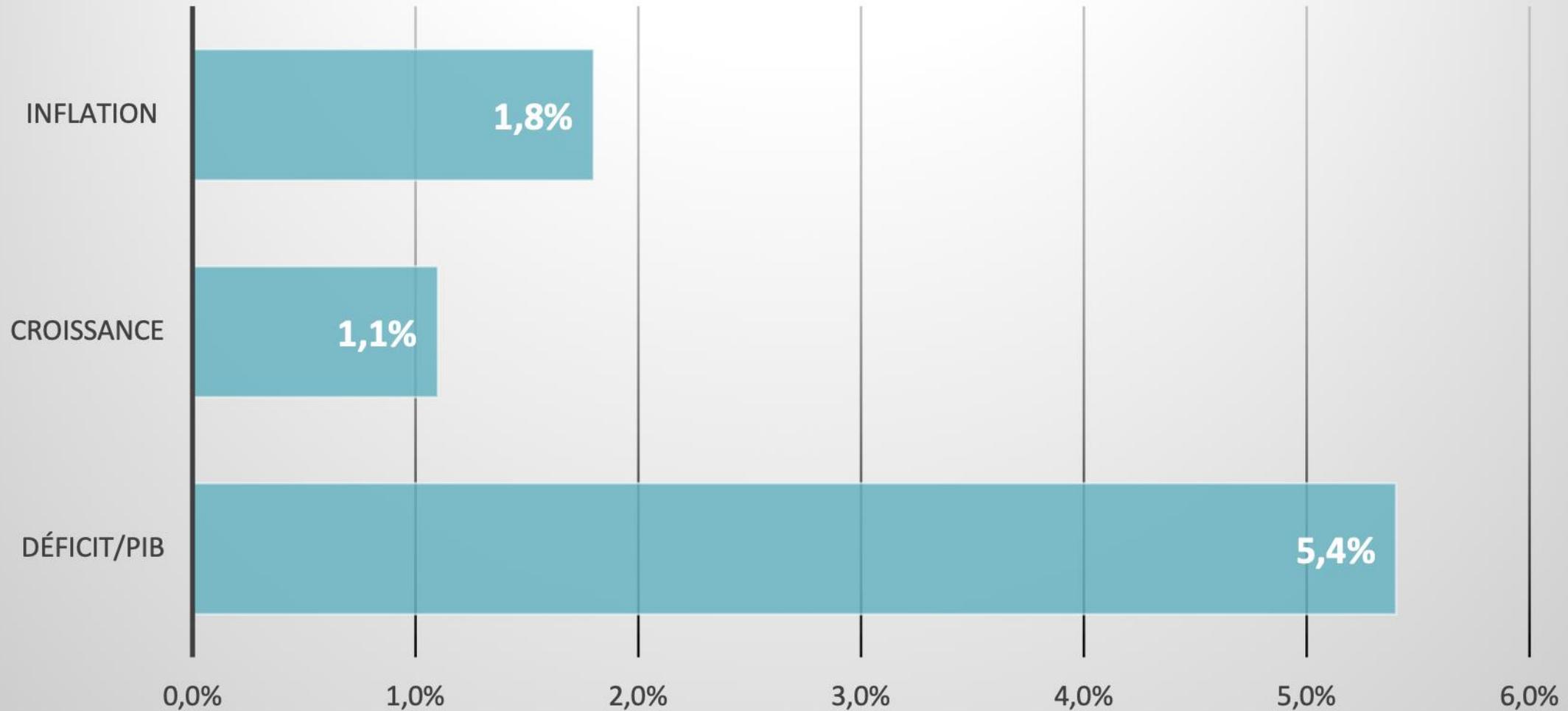
- baisse des prix de l'énergie
- atténuation des tensions sur les marchés alimentaires

➡ **Le taux passe à 1,3% sur 1 an en décembre 2024**



## DOB : Contexte national

### hypothèses d'évolution de la loi de finances 2025



# DOB : Contexte national

## Loi de finances 2025

- Réduction de l'effort demandé aux collectivités à 2,2 milliards d'euros contre 5 milliards d'euros dans le projet de décembre 2024
- Abondement DGF de 150 millions d'euros pour alimenter les dotations de péréquation (+ 290 millions).
- Réduction les dotations d'investissements (DSIL, Fond Vert, DETR)

# DOB : Contexte local

## Évolutions des dotations

ANNEE	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
POPULATION (DGF)	3 671	3 735	3 757	3 806	3 859	3 887	3900	3920
Dotation de base	329 657 €	335 167 €	338 357 €	342 588 €	347 345 €	349 769 €	350 895 €	350 895 €
DSR Péréquation	70 354 €	71 609 €	71 996 €	72 758 €	76 001 €	89 730 €	97 927 €	97 927 €
DSR Cible	90 897 €	95 333 €	110 166 €	120 112 €	137 394 €	140 636 €	143 877€	143 877€
DNP	107 035 €	96 331 €	88 310 €	86 564 €	84 756 €	96 463 €	107 344 €	107 344 €
TOTAL	597 943 €	598 440 €	608 829 €	622 022 €	645 496€	679 598€	700 042 €	<b>700 042 €</b>

## Évolutions des bases fiscales

Le taux 2025 est celui de l'inflation constatée entre novembre 2023 et novembre 2024, soit 1,7% contre 3,9% l'année dernière

TAXES	BASES 2024	BASES 2025*
HABITATION	128 757	130 946
FONCIER BATI	3 613 652	3 675 084
FONCIER NON BATI	84 231	85 663

\*l'estimation ne prend pas en compte l'évolution physique liée aux nouvelles constructions.

# DOB : Les indicateurs locaux

ÉVOLUTION DE LA POPULATION INSEE



## Évolution des Permis de construire de maisons individuelles

- En net diminution
- ⇒ Impact sur la taxe d'aménagement et indirectement sur l'ensemble des recettes communales liées à la population et au logement

Année	PC
<b>2024</b>	9*
<b>2023</b>	16
<b>2022</b>	38
<b>2021</b>	29
<b>2020</b>	32
<b>2019</b>	26
<b>2018</b>	22
<b>2017</b>	36

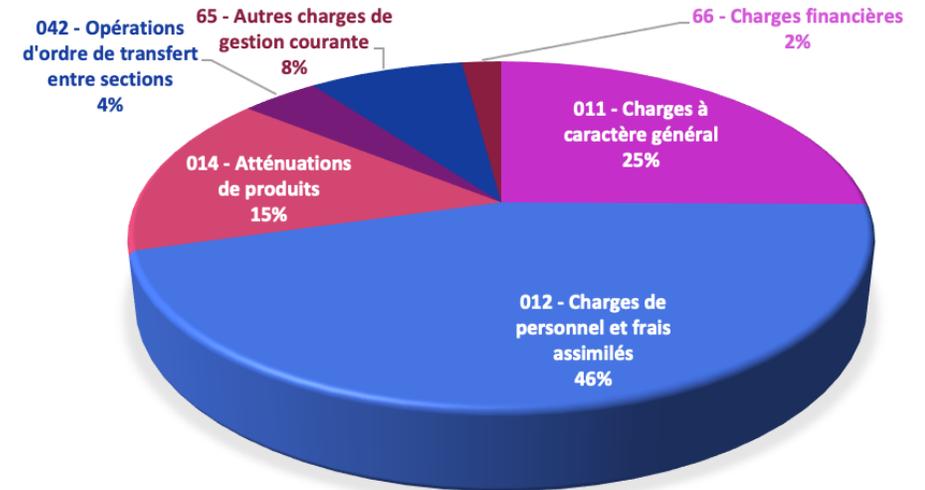
\* nombre provisoire avec PC en cours d'instruction

# DOB : Éléments rétrospectifs - Bilan 2024

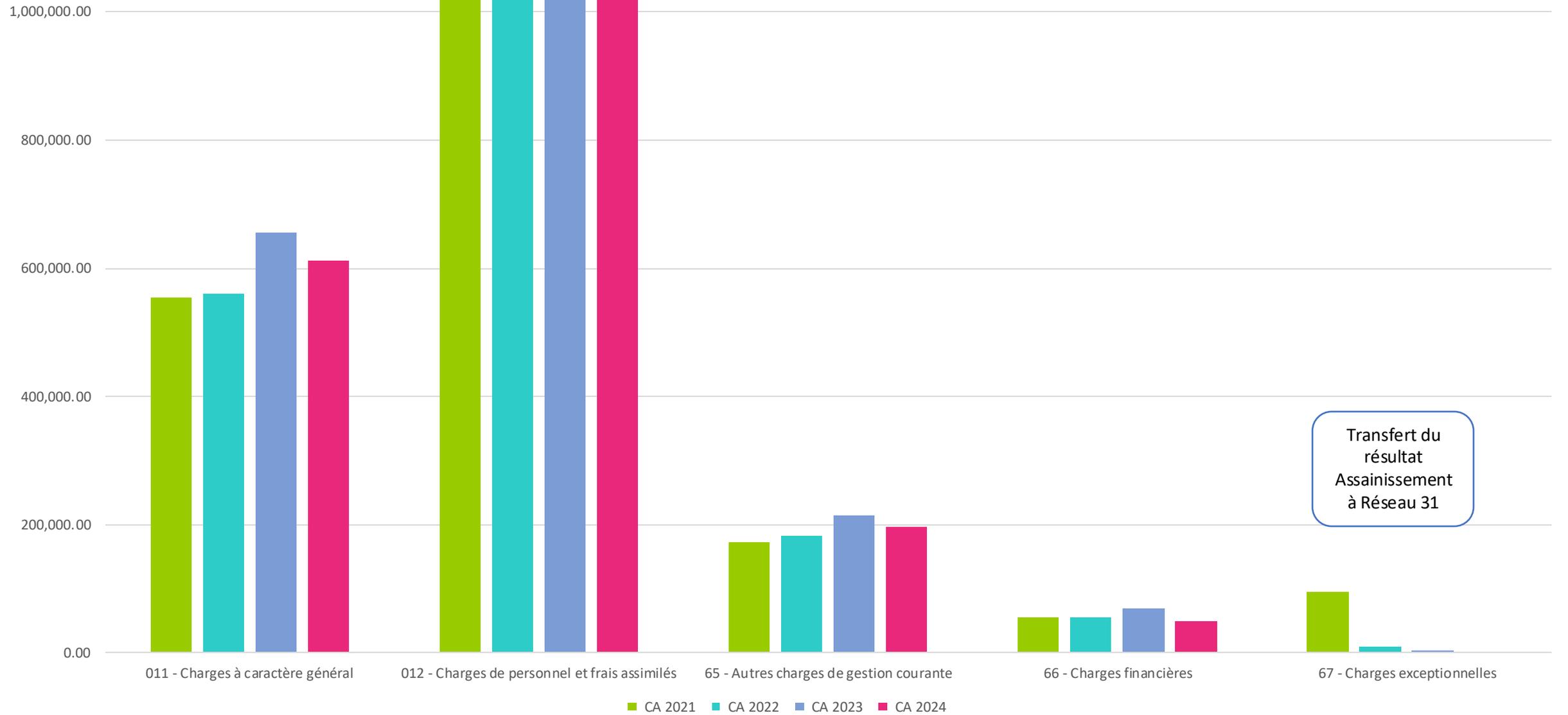
## SECTION DE FONCTIONNEMENT - Dépenses

Chapitres	BP 2024	CA 2024	2024/2023
011 - Charges à caractère général	758 400,00	612 413.16	-6,45%
012 - Charges de personnel et frais assimilés	1 229 000,00	1 104 519,67	0,94%
014 - Atténuations de produits	372 000,00	371 207,00	0,01%
023 - Virement à la section d'investissement	150 000,00	0,00	
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	120 000,00	98 894,50	-17,67%
65 - Autres charges de gestion courante	237 350,34	196 586,41	-8,00%
66 - Charges financières	55 699,28	49 847,58	-28,28%
67 - Charges exceptionnelles	3 000,00	774,68	-73,46%
68 - Dotations provisions semi-budgétaires	10 000,00	1 553,36	
<b>Total général</b>	<b>2 935 449,62</b>	<b>2 435 796.36</b>	<b>-3,87%</b>
Dépenses réelles de l'exercice		2 336 901.86	-3,18%

## Répartition des charges de fonctionnement



# Évolution des charges courantes 2024



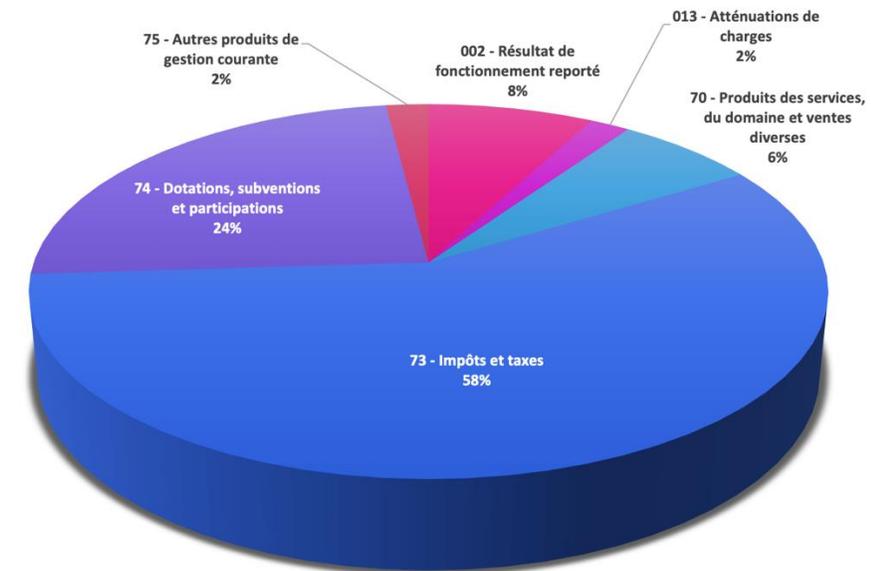
Transfert du  
résultat  
Assainissement  
à Réseau 31

# DOB : Éléments rétrospectifs - Bilan 2024

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - Recettes

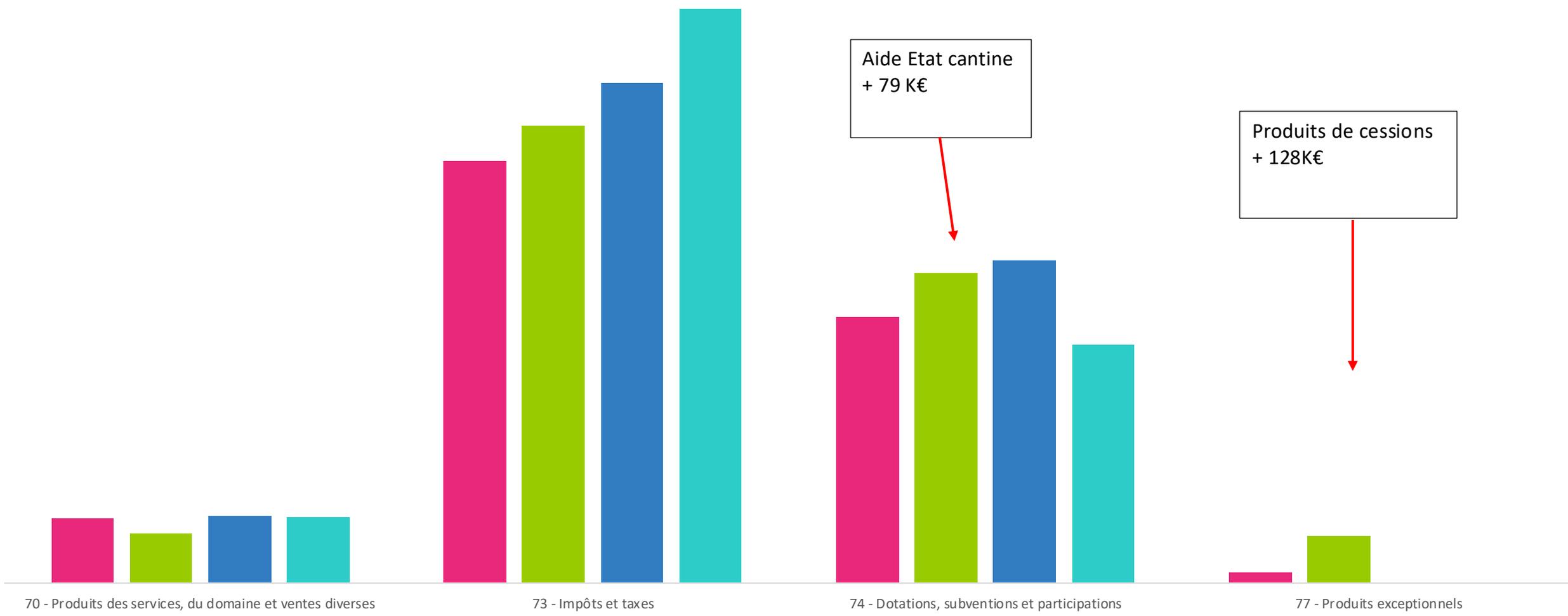
Chapitres	BP 2024	CA 2024	2024/2023
002 - Résultat de fonctionnement reporté	236 504,46	236 504,46	4,83%
013 - Atténuations de charges	35 000,00	57 112,85	-6,53%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	20 000,00	9 974,99	-66,98%
70 - Produits des services et ventes diverses	170 445,16	202 444,72	-1,06%
73 - Impôts et taxes	1 559 100,00	1 754 357,46	14,79%
74 - Dotations, subventions et participations	901 400,00	729 447,07	-26,11%
75 - Autres produits de gestion courante	10 000,00	60 568,80	133,54%
76 - Produits financiers	3 000,00	3 151,93	-18,16%
77 - Produits exceptionnels	0,00	3 551,46	-5,26%
<b>Total général</b>	<b>2 935 449,62</b>	<b>3 057 113,74</b>	<b>-0,44%</b>
Produits de l'exercice	2 698 945,16	2 820 609,28	-0,86%

## Répartition des recettes de fonctionnement



# Évolution des principales recettes

■ CA 2021 ■ CA 2022 ■ CA 2023 ■ CA 2024

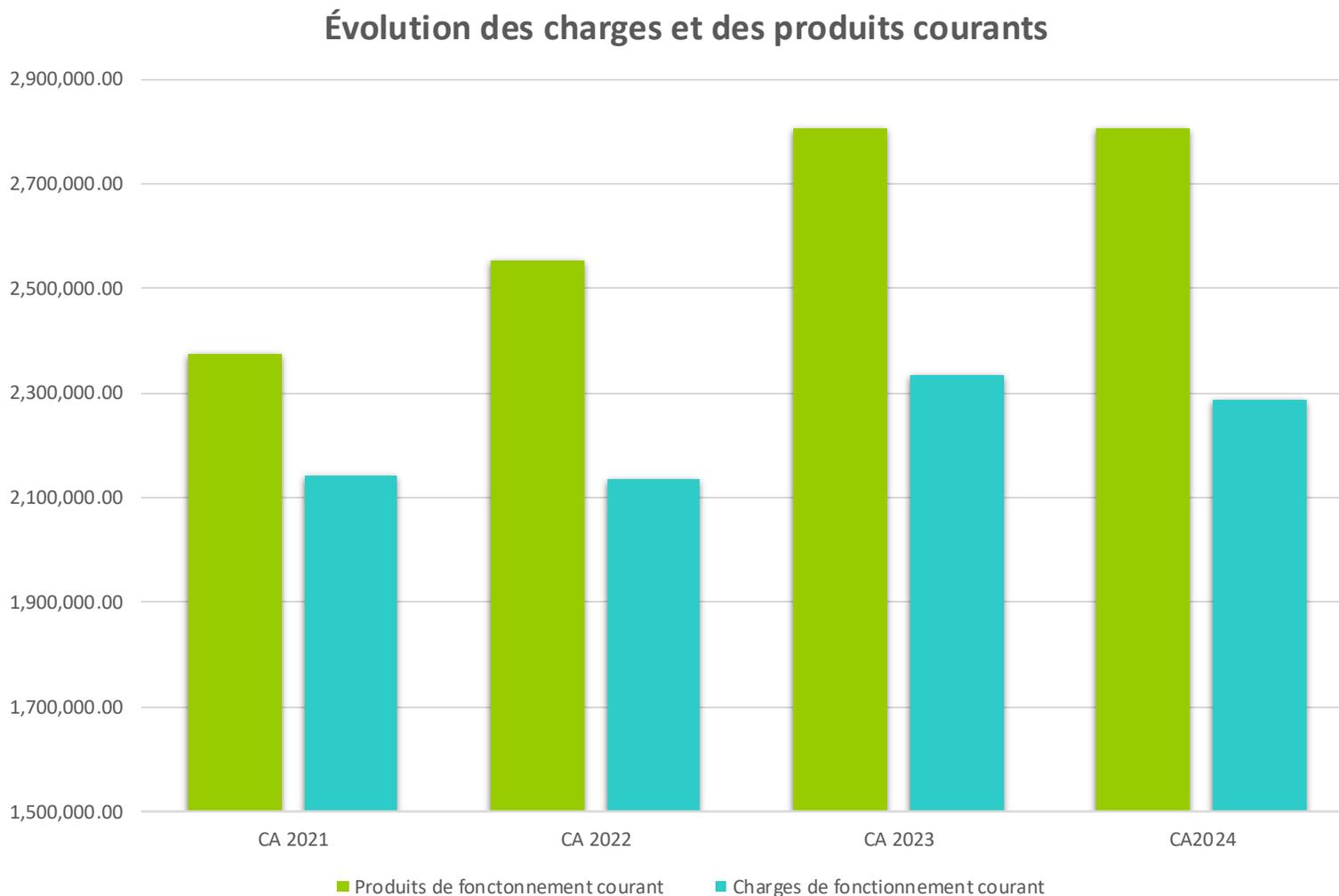


Aide Etat cantine  
+ 79 K€

Produits de cessions  
+ 128K€

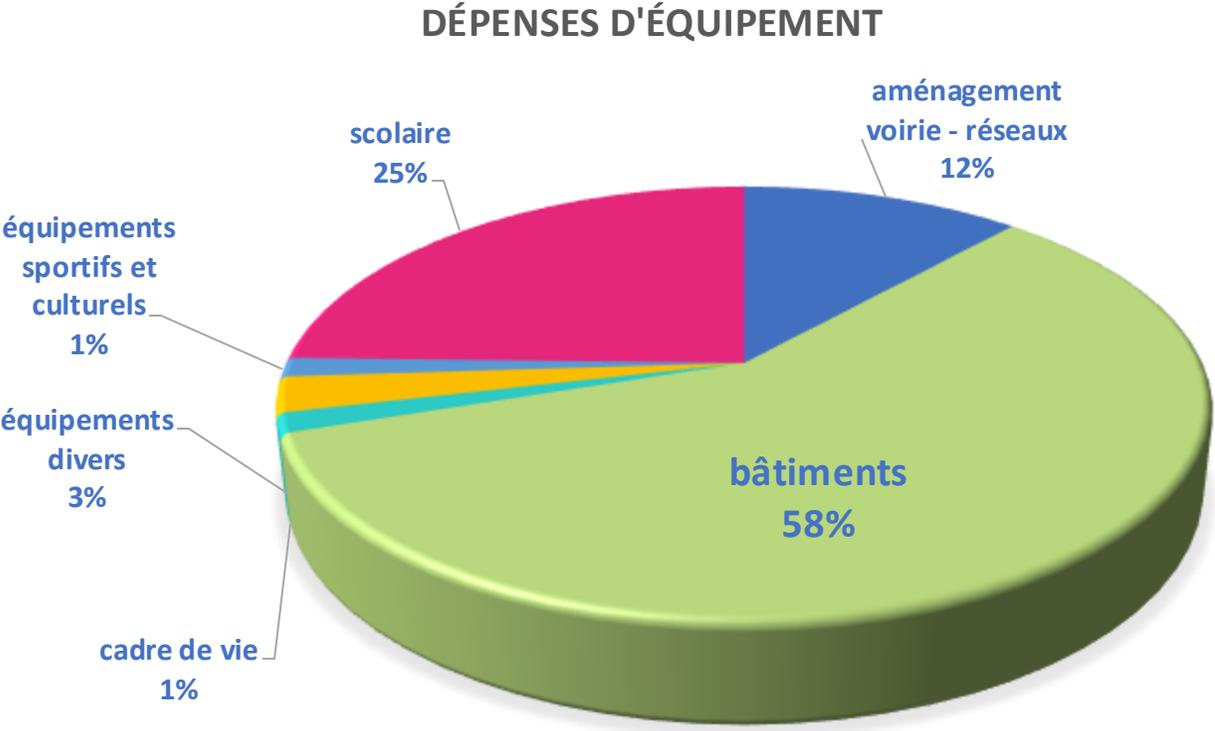
# DOB : Éléments rétrospectifs - Bilan 2024

- Après le fléchissement de l'évolution des recettes constaté en 2023, l'évolution 2024 passe négative.
- **Cette situation est inédite et va contraindre la capacité d'autofinancement de la commune.**
- **La maîtrise des dépenses, voire leur diminution paraît à ce stade indispensable.**



# DOB : Section Investissement 2024

INVESTISSEMENTS 2024 – Dépenses d'équipements	CA 2024 avec reste à réaliser
Aménagement voirie - réseaux	197 227,89 €
Bâtiments	985 906,45 €
Cadre de vie	24 728,79 €
Équipements divers	44 817,46 €
Équipements sportifs et culturels	23 761,46 €
Scolaire	416 811,51 €
<b>Total général</b>	<b>1 693 253,84 €</b>



*Les opérations d'équipement programmées au budget 2024 ont été réalisées à 93% contre 91% en 2023 incluant les restes à réaliser.*

# DOB : Section Investissement 2024

Dépenses	BP 2024	CA 2024	RAR	Total
001 - Solde d'investissement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00
020 - Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	20 000,00	9 974,99	0,00	9 974,99
041 - Opérations patrimoniales	0,00	20 188,13	0,00	20 188,13
10 - Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13 - Subventions d'investissements	0,00	0,00	0,00	0,00
16 - Emprunts et dettes assimilées	220 000,00	213 922,64	0,00	213 922,64
20 - Immobilisations incorporelles	23 450,00	13 711,19	8 000,00	21 711,19
21 - Immobilisations corporelles	2 500,00	0,00	0,00	0,00
23 - Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
27 - Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
OPERATIONS	1 795 934,41	868 148,09	809 864,21	1 678 012,30
<b>Total</b>	<b>2 061 884,41</b>	<b>1 125 945,04</b>	<b>817 864,21</b>	<b>1 943 809,25</b>

# DOB : Section Investissement 2024

Recettes	BP 2024	CA 2024	RAR	Total 2024
001 - Solde d'exécution de la section reporté	608 924,23	608 924,23	0,00	608 924,23
021 - Virement de la section de fonctionnement	150 000,00	0,00	0,00	0,00
024 - Produits de cessions	0,00	0,00	0,00	0,00
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	120 000,00	98 894,50	0,00	98 894,50
041 - Opérations patrimoniales	49 647,00	20 188,13	0,00	20 188,13
10 - Dotations, fonds divers et réserves	485 000,00	480 873,13	0,00	480 873,13
13 - Subventions d'investissement	482 960,18	17 080,70	152 469,38	169 550,08
16 - Emprunts et dettes assimilées	200 000,00	175 000,00	0,00	175 000,00
21- Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
23-Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
27 - Autres immobilisations financières	15 000,00	15 850,75	0,00	15 850,75
OPERATIONS		213 869,41	0,00	213 869,41
<b>Total</b>	<b>2 111 531,41</b>	<b>1 630 680,85</b>	<b>152 469,38</b>	<b>1 783 150,23</b>

# DOB : Résultats 2024

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
TOTAL DÉPENSES	2 435 796,36	1 125 945,04
TOTAL RECETTES	2 820 609,28	1 021 756,62
<b>RÉSULTAT de L'EXERCICE</b>	<b>384 812,92</b>	<b>-104 188,42</b>
RÉSULTAT ANTÉRIEUR	236 504,46	608 924,23
<b>RÉSULTAT CUMULÉ</b>	<b>621 317,38</b>	<b>504 735.81</b>
<b>Résultat global de clôture</b>		<b>1 126 053.19</b>
<b>Reste à Réaliser d'investissement</b>		<b>- 665 394.83</b>
<b>Résultat final</b>	<b>621 317,38</b>	<b>- 160 659.02</b>
<b>Résultat global de clôture avec RAR</b>		<b>460 658,36</b>

# DOB : Ratios financiers 2024

Ratios €/hab.		2024	Strate 3500 à 5000 hab. 2023
1	Dépenses réelles de fonctionnement par habitant	599.29 €	949 €
2	Produits des impôts directs par habitant	388.36 €	516 €
3	Recettes réelles de fonctionnement par habitant	720.68 €	1141€
4	Dépenses d'équipement par habitant	226.12 €	330 €
5	Encours de dette par habitant	521.58 €	676 €
6	DGF par habitant	181.02 €	152 €
7	Taux des Dépenses de personnel sur dépenses réelles totales de fonctionnement	47.26%	55.8%
8	Dépenses de fonctionnement et remboursement de dette en capital sur les Recettes réelles de fonctionnement	90.77%	89.4%
9	Taux des dépenses d'équipement brut sur Recettes réelles de fonctionnement	31.26%	28.9%
10	Encours de dette sur Recettes réelles de fonctionnement	72.37%	59.2%

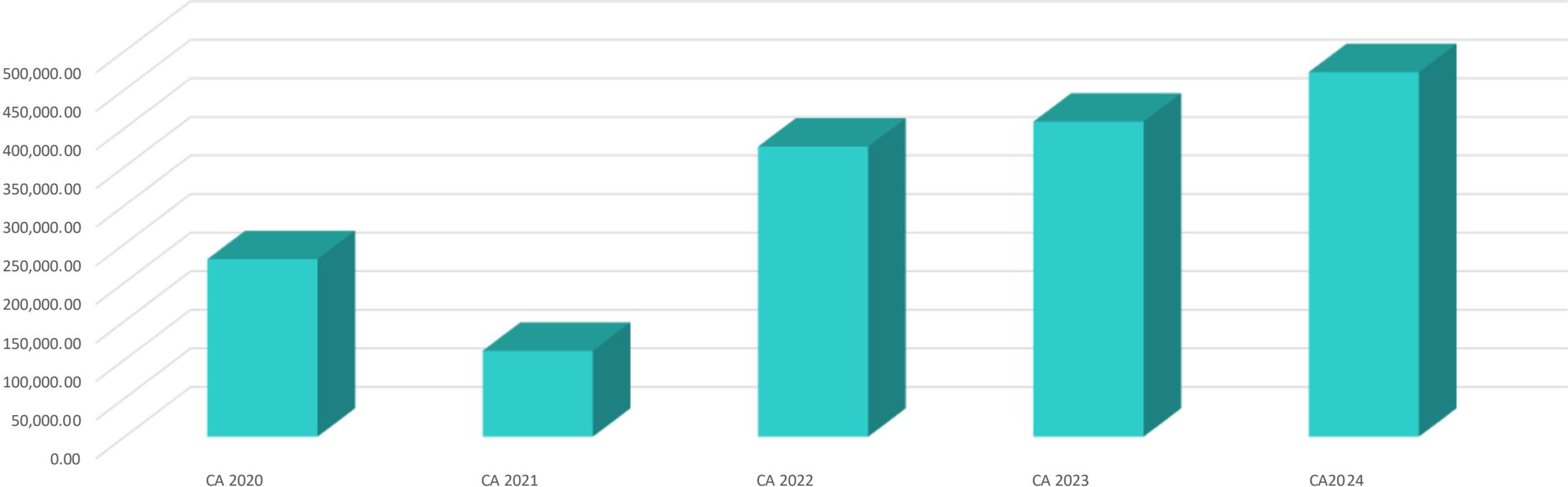
# DOB : Chaîne de l'épargne

	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA2023	CA 2024
Produits de fonctionnement courant	2 250 782	2 374 920	2 554 376	2 807 258	2 807 482,36
Charges de fonctionnement courant	1 994 109	2 143 682	2 134 321	2 334 098	2 286 614,84
<b>EXCÉDENT BRUT COURANT</b>	256 672	231 238	420 054	473 160	520 867,52
Solde exceptionnel large	42 458	-63 546	7 698	829	1 476,78
<b>ÉPARGNE DE GESTION</b>	299 130	167 691	427 753	473 989	522 344,30
Intérêts	69 053	45 362	51 784	65 654	49 847,58
<b>ÉPARGNE BRUTE</b>	230 077	122 329	375 968	408 335	472 496,72
Capital	172 817	167 949	168 255	190 690	213 922,64
<b>ÉPARGNE nette</b>	57 259	-56 549	207 712	217 645	<b>258 574,08</b>

Transfert du résultat Assainissement  
à Réseau 31 pour -90k€

# DOB : Chaine de l'épargne

Évolution de l'épargne brute



Budget du lotissement  
+ 111 k

Transfert du résultat Assainissement à Réseau 31  
- 90k

# DOB : Éléments prospectifs – les évolutions 2025

Dépenses	Évolution /2024
011 Charges à caractère général	+65 000
012 Charges de personnel	+100 000
65 Autres charges de gestion courante	+25 000
66 Charges financières	+16 000
67 Charges exceptionnelles	0
68 Provisions	+25 000
<b>Total</b>	<b>231 000</b>

## 011 : Charges générales

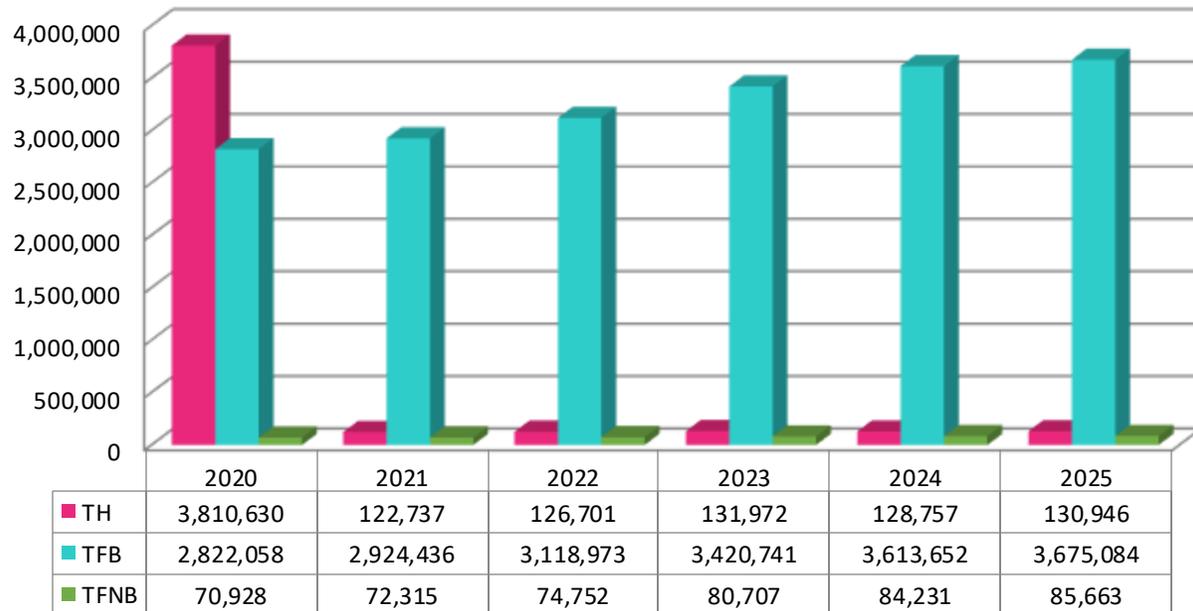
- ↗ Location des modulaires pour les travaux des groupes scolaires (55 k€)

## 012 : Personnel

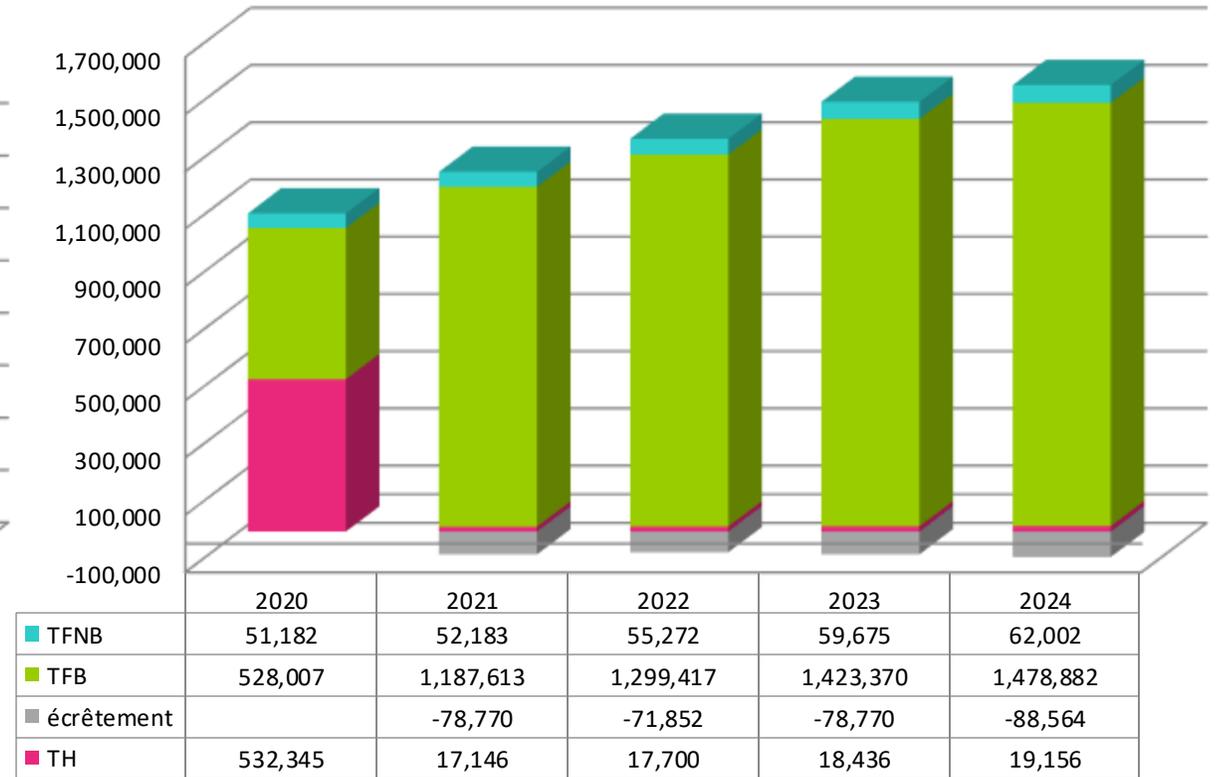
- ↗ Doublon poste responsable ST
- ↗ Remplacement ST
- ↗ Remplacement divers
- ↗ Fin des contrats aidés
- ↗ Cotisation patronale + 4,86%

# DOB : Évolution de la fiscalité

## Évolution des bases fiscales



## Évolution des produits fiscaux cumulés



La revalorisation nationale des bases 2025 est de 1,7%  
Aucune évolution des taux communaux n'est envisagée en 2025

# DOB : Investissements 2025

Le montant des nouvelles dépenses s'élève à 1 020 539€ cumulés avec les RAR, le montant total des dépenses est de 1 656 424€

Dépenses d'équipements	Nouvelle Inscription	RAR 2024	Prévisionnel 2025
<b>Aménagement voirie - réseaux</b>	<b>119 300,00</b>	<b>68 000,00</b>	<b>187 300,00</b>
Aménagement paysager + potelets	2 500,00		2 500,00
Equipements de voirie	1 200,00		1 200,00
Réfection ponctuelle trottoirs- busage	34 600,00	5 400,00	40 000,00
Réseau pluvial Groupe scolaire impasse chènèraie	10 000,00		10 000,00
Signalétique voirie	5 000,00	6 100,00	11 100,00
Travaux divers éclairage public	3 500,00	3 500,00	7 000,00
Trottoir/ pluvial 3 avenue de Gascogne	9 000,00		9 000,00
Urba avenue de Gasgogne	50 000,00		50 000,00
Urbanisation RD43b - SDEHG Fonds de concours	3 500,00	53 000,00	56 500,00

# DOB : Investissements 2025

<b>Bâtiments</b>	<b>255 571,60</b>	<b>622 606,61</b>	<b>878 178,21</b>
Alarme et vidéoprotection ancien couvent	3 500,00	-	3 500,00
Désamiantage locaux	2 500,00	22 634,10	25 134,10
MOE salle polyvalente	100,64	2 399,36	2 500,00
Réfection porche mairie + façades	1 000,00	6 469,65	7 469,65
Rénovation Salle polyvalente travaux phase 1	3 899,36	54 052,77	57 952,13
Tiers lieux ancien couvent travaux	170 000,00	383 094,06	553 094,06
Travaux divers	3 000,00	984,00	3 984,00
Travaux divers plomberie	3 571,60		3 571,60
Travaux église électricité + BE + CT + SPS	60 000,00	152 972,67	212 972,67
Travaux électriques sur bâtiments	3 000,00		3 000,00
Travaux en régie	5 000,00		5 000,00

# DOB : Investissements 2025

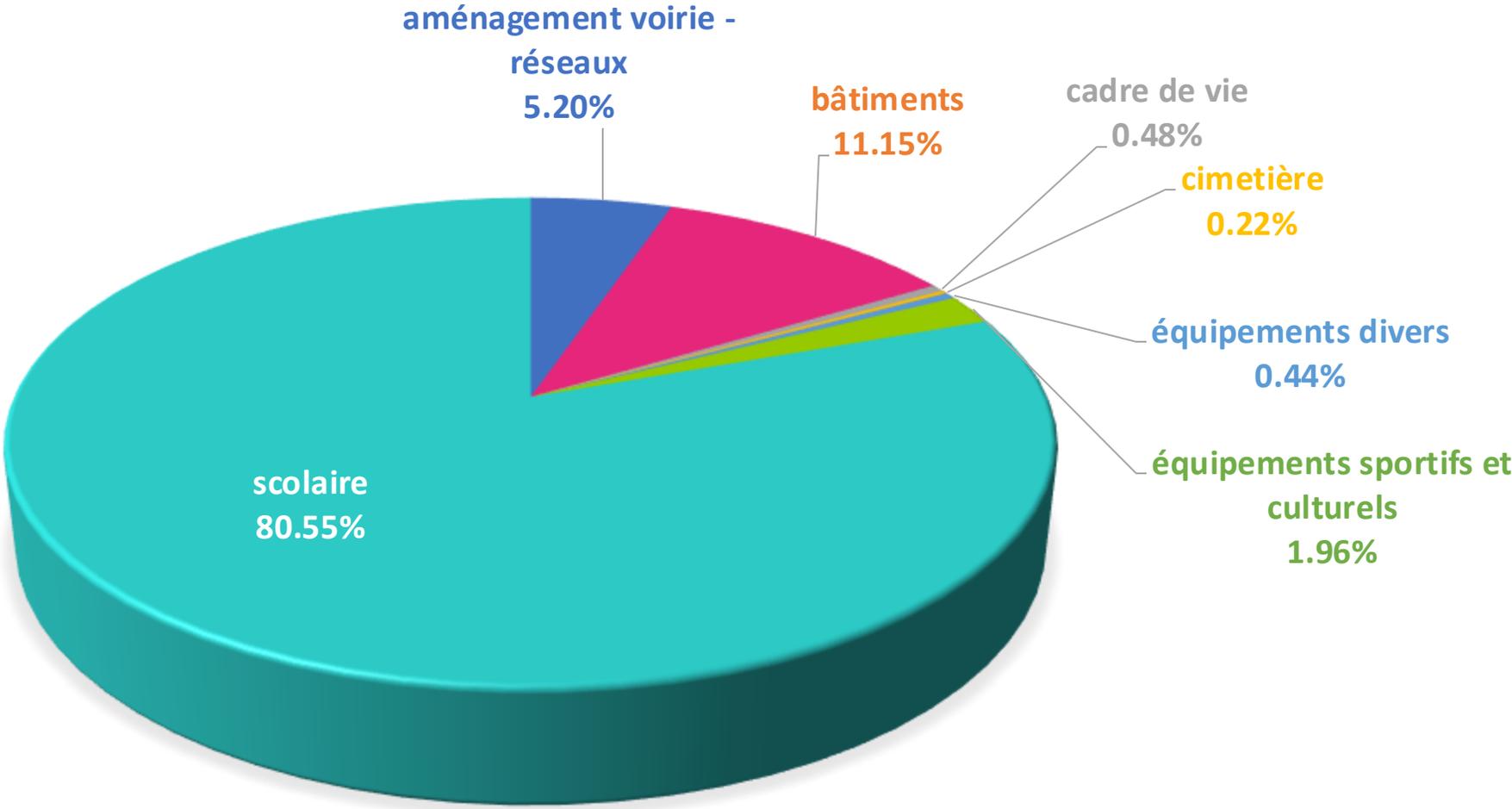
<b>Cadre de vie</b>	<b>11 000,00</b>	<b>8 000,00</b>	<b>19 000,00</b>
Aménagement divers	3 000,00		3 000,00
ETUDE Modification simplifiée du PLU	5 000,00	8 000,00	13 000,00
Plantation arbres et aménagement divers	3 000,00		3 000,00
<b>Cimetière</b>	<b>5 000,00</b>		<b>5 000,00</b>
Aménagement cimetière	5 000,00		5 000,00
<b>Equipements divers</b>	<b>10 000,00</b>	<b>20 000,00</b>	<b>30 000,00</b>
Equipements divers	2 000,00		2 000,00
Renouvellement informatique équipement	3 000,00		3 000,00
Renouvellement informatique logiciel	2 000,00		2 000,00
Services techniques	3 000,00	2 000,00	5 000,00
Site Internet refonte		18 000,00	18 000,00

# DOB : Investissements 2025

<b>Equipements sportifs et culturels</b>	<b>45 000,00</b>	<b>5 000,00</b>	<b>50 000,00</b>
Eclairage terrain de foot	33 000,00	5 000,00	38 000,00
Equipements divers associations	2 000,00	-	2 000,00
Mise aux normes élec MJC	2 500,00	-	2 500,00
Travaux électrique divers	2 500,00	-	2 500,00
Travaux en régie Asso	5 000,00		5 000,00
<b>Scolaire</b>	<b>1 846 800,00</b>	<b>94 257,60</b>	<b>1 941 057,60</b>
Digesteur		19 557,60	19 557,60
Équipement divers scolaire	3 000,00		3 000,00
Informatique + logiciel (écran interactif .. École num)	4 000,00		4 000,00
Mobilier scolaire renouvellement	7 000,00		7 000,00
MOE aménagement Groupe scolaire +BDO	3 300,00	74 700,00	78 000,00
Pose clim algeco	4 000,00		4 000,00
Renouvellement mobilier et travaux cantine	3 000,00		3 000,00
Travaux aménagement école	1 805 000,00		1 805 000,00
Travaux divers école tvx régie	10 000,00		10 000,00
Travaux électricité plomberie divers	7 500,00		7 500,00
<b>Total général</b>	<b>2 292 671,60</b>	<b>817 864,21</b>	<b>3 110 535,81</b>

□

# DOB : Investissements - Dépenses 2025



## DOB : Investissements – Recettes 2025

Résultat reporté:  
504k€

Virement section  
fct : 395k€

Amortissements:  
115k€

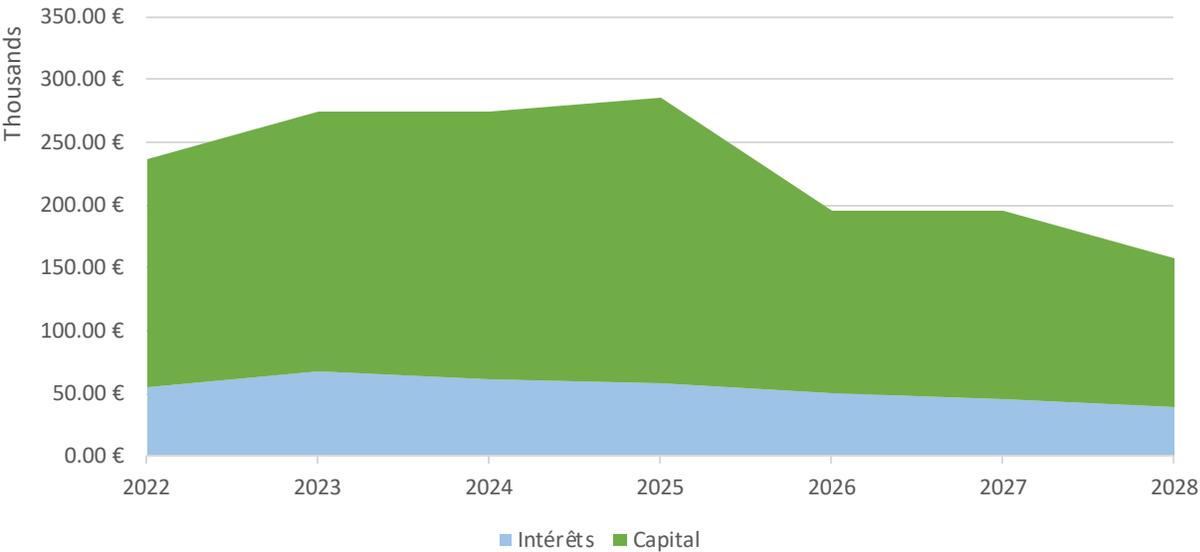
Subventions :  
738k€

TA+FCTVA : 95k€

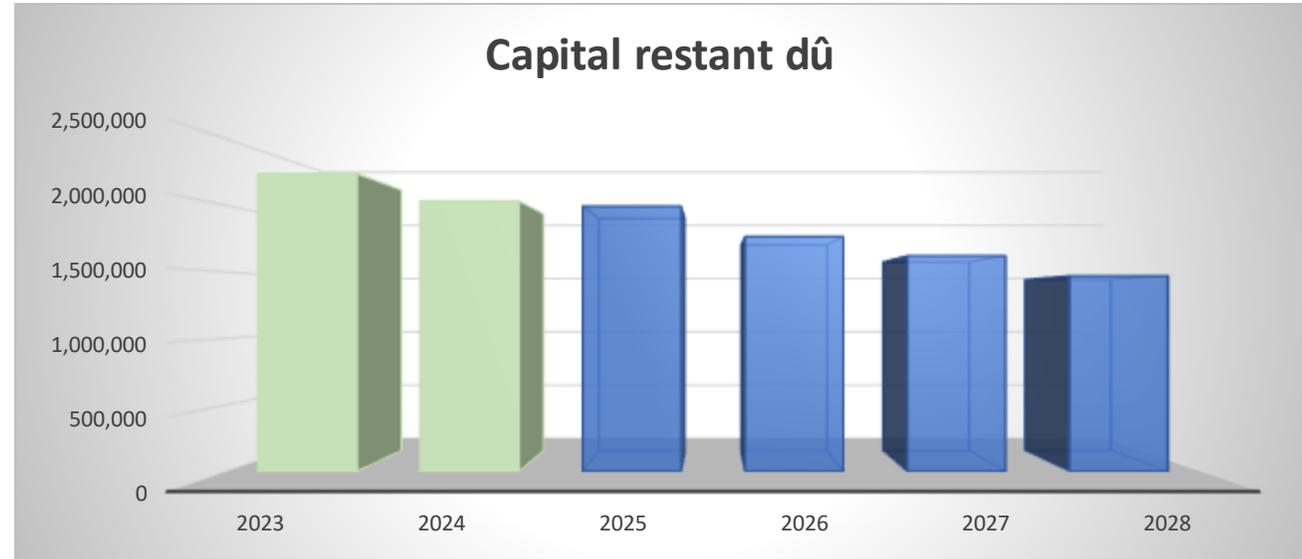
Emprunt :  
1 500k€

# DOB : Évolution des annuités d'emprunt

Évolution des annuités d'emprunts 2022 - 2028



Capital restant dû



**Le ratio communal de désendettement en 2024 est de 4,3 années** contre 5,5 ans en 2023, 4,5 en 2022 et 14,1 ans en 2021.

Malgré une augmentation du capital restant dû avec les nouveaux emprunts de 2022, le résultat de fonctionnement et l'épargne brute générée par la commune permet de conserver un très bon ratio en 2024.

# Débat d'orientation Budgétaire

## PROPOSITION

**PRENDRE ACTE** de la présentation du rapport d'orientation budgétaire 2025

## Intégration de parcelles au Régime Forestier

La forêt communale des Escoumes est soumise au régime forestier.

### Les fondements du régime forestier

- un plan de gestion de la forêt appelé aménagement forestier, préalable indispensable à toutes les actions qui y seront réalisées,
- un programme annuel de travaux d'entretien et d'infrastructures en forêt,
- un programme annuel de coupes,
- la surveillance et la conservation du patrimoine.

15 000 collectivités relèvent du régime Forestier.

La mise en œuvre de ce régime est confiée par la loi à un opérateur unique, l'ONF, chargé de garantir une gestion durable des espaces naturels tout en préservant l'intérêt du propriétaire.

### Les quatre grandes fonctions de la forêt

- FONCTION ÉCONOMIQUE - Production de bois (bois d'œuvre, bois d'industrie, bois-énergie)
- FONCTION ENVIRONNEMENTALE - Protection de la biodiversité
- FONCTION SOCIALE - Paysage, accueil du public, protection de la ressource en eau
- FONCTION DE PROTECTION - Contre les risques naturels tels que chutes de blocs, avalanches, glissements de terrain, érosion...

## Intégration de parcelles au Régime Forestier

### **L'aménagement forestier, c'est le document de gestion du bois des Escoumes**

Cet outil technique permet d'appliquer localement, sur une échelle de vingt ans, les enjeux associés aux différentes fonctions de la forêt et les traduit notamment en programmes de travaux forestiers et de récolte de bois.

Ce document se traduit par la réalisation d'une étude fondée sur :

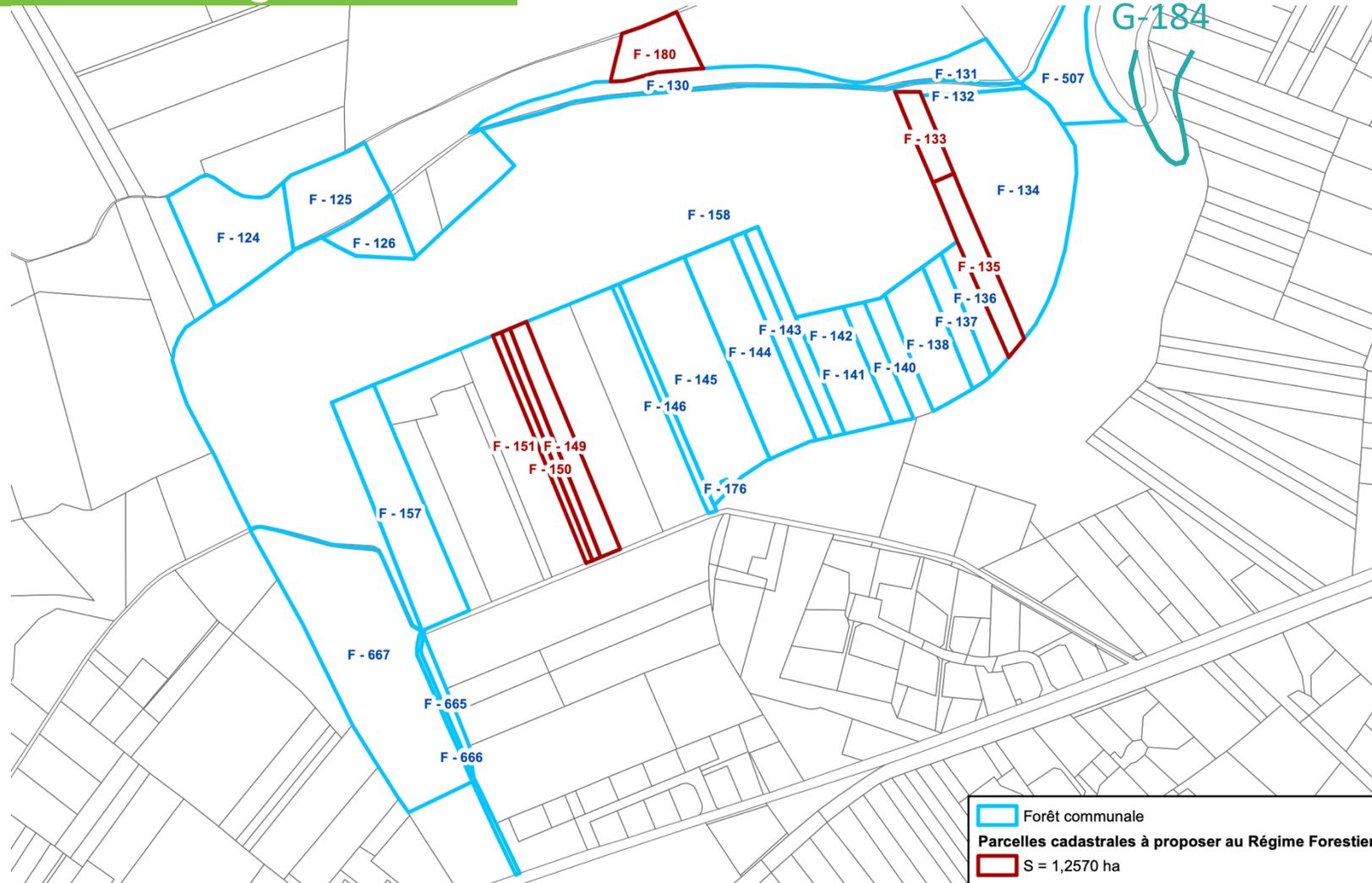
- une analyse du milieu et de ses potentialités
- une analyse des besoins socio-économiques
- un bilan de la gestion passée.

La commune a récemment acquis de nouvelles parcelles de forêt. La dernière acquisition a eu lieu en 2024.

Il est proposé au Conseil municipal l'intégration de nouvelles parcelles forestières communales au Régime Forestier. Parmi les parcelles proposées, il ne semble pas utile d'intégrer la parcelle G-184, située dans un virage de la RD 53, sortie Lherm direction St Clar/Poucharramet en raison de sa faible surface, séparée du massif par la RD, exploitation très difficile du fait de la présence de la voirie et de la topographie, pas d'enjeux particulier.

# Forêt communale de LHERM

## Intégration de parcelles au Régime Forestier



### PROPOSITION

**APPROUVER** l'intégration des parcelles F-133 F-135 F-149 –150 F-151 et F-180 au régime forestier

# Convention de mise à disposition des agents communaux à la communauté de communes pour la voirie

## Projet de convention

- Entrée en vigueur : 1er janvier 2025
- Durée : 3 ans
- Objet de la convention :
  - Lister et accepter la mise à disposition d'agents communaux pour assurer les missions de création, aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire. 7 agents sont concernés au sein de la collectivité.
  - Préciser les modalités de mise à disposition des services entre la commune de LHERM et la Communauté de Communes CŒUR DE GARONNE.
  - Faciliter, au travers d'une organisation commune des services, l'exercice des compétences respectives des deux parties.
  - Convenir des frais de fonctionnement : Le coût unitaire a été estimé à 16.70 euros par heure effectuée.

Le Comité Technique saisi a donné un avis favorable à l'organisation et au fonctionnement de ce service.

## PROPOSITION

**AUTORISER** la signature de la convention de mise à disposition des services avec la 3CG

## Urbanisme – Intégration de lotissement

**Autorisation de lancer la procédure d'intégration dans le domaine public de l'impasse Norbert Casteret**  
lotissement Le Clos du chemin de Bérat.

L'ASL du Clos du chemin de Bérat a sollicité la rétrocession de la voirie et de ses annexes par mail en date du 30 décembre 2024.

Le Conseil Municipal doit s'engager par délibération à accepter l'intégration de la rue Norbert Casteret dans le domaine public et autoriser le Maire à accomplir les formalités de rétrocession.

- Éclairage public / réseaux électriques basse tension
- Voirie
- Espaces verts
- Réseaux d'assainissement / pluvial

Dans un premier temps, la procédure permettra de recueillir l'avis des concessionnaires : SDEHG - SIECT – Cœur de Garonne et Réseau31 avant validation.



**PROPOSITION**

**APPROUVER** le lancement de la procédure d'intégration du lotissement dans le domaine public communal

# Urbanisme – Intégration de lotissement

## Autorisation de lancer la procédure d'intégration dans le domaine public de l'impasse Sébastien

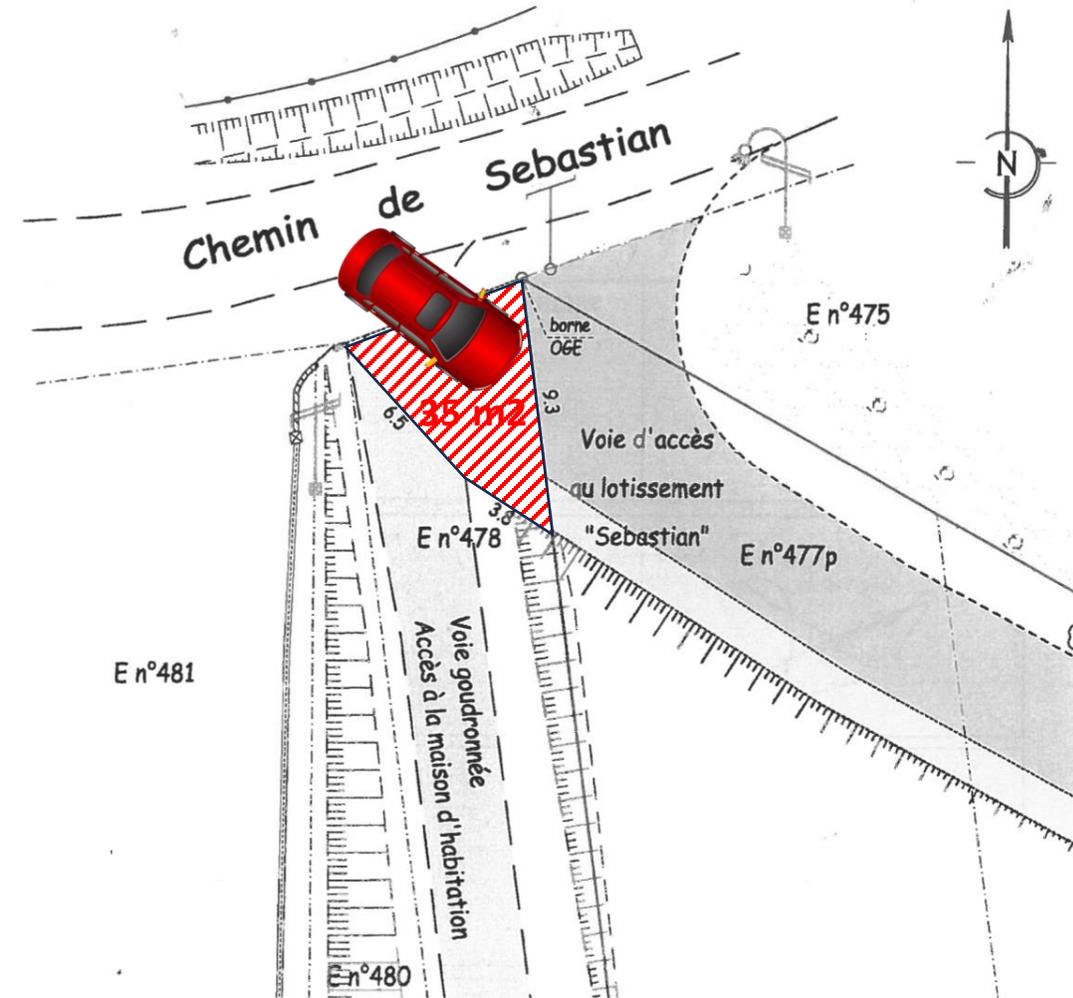
### Impasse Sébastien

L'ASL du lotissement Sébastien a sollicité la rétrocession de la voirie et de ses annexes.

Le Conseil Municipal doit s'engager par délibération à accepter l'intégration de l'impasse Sébastien dans le domaine public et autoriser le Maire à accomplir les formalités de rétrocession.

- Voirie
- Espaces verts
- Réseau pluvial

Dans un premier temps, la procédure permettra de recueillir l'avis des concessionnaires : SDEHG - SIECT – Cœur de Garonne et Réseau31 avant validation.



### PROPOSITION

**APPROUVER** le lancement de la procédure d'intégration du lotissement dans le domaine public communal

# Urbanisme – Intégration de lotissement

## Autorisation de lancer la procédure d'intégration dans le domaine public des impasses René Char et George Sand

L'ASL le PARNASSE du lotissement des impasses René Char et George Sand a sollicité la rétrocession de la voirie et de ses annexes.

Le Conseil Municipal doit s'engager par délibération à accepter l'intégration de ces deux impasses dans le domaine public et autoriser le Maire à accomplir les formalités de rétrocession.

- Voirie
- Assainissement
- Espaces verts
- Réseau pluvial

Dans un premier temps, la procédure permettra de recueillir l'avis des concessionnaires : SDEHG - SIECT – Cœur de Garonne et Réseau31 avant validation.



### PROPOSITION

**APPROUVER** le lancement de la procédure d'intégration du lotissement dans le domaine public communal

# Demande de subvention Contrat de Territoire 2025 pour les travaux de l'église

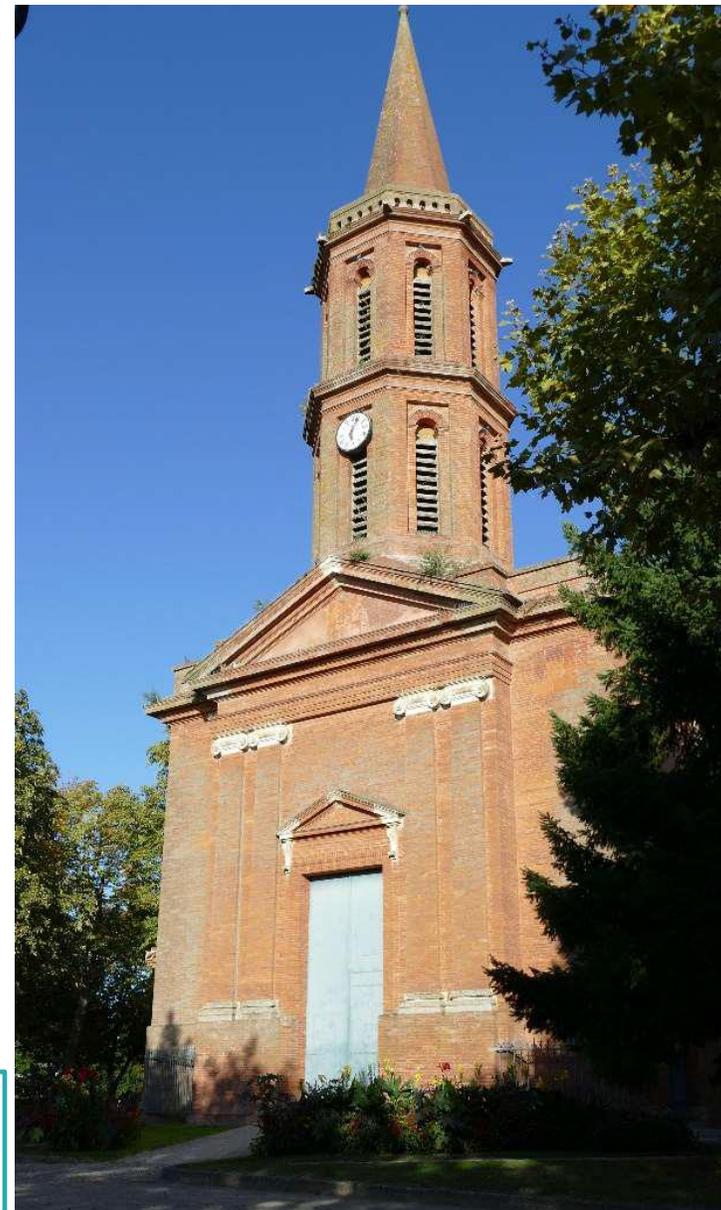
Dans le cadre du projet de mise aux normes électrique et de sécurité incendie de l'église Saint André, il sera proposé de solliciter l'aide financière du Conseil Départemental dans le cadre du programme Contrat de Territoire 2025. Le montant provisoire du projet s'élève à 162 082,81 € HT.

## Estimation des dépenses

<b>ETUDES</b>	<b>HT</b>
Maîtrise d'Œuvre	8 600,00
Mission SPS	1 250,00
Mission Contrôle technique	1 250,00
<b>Sous total Etudes</b>	<b>11 100,00</b>
<b>TRAVAUX</b>	
Electricité	102 811,67
Maconnerie	49 971,14
<b>Sous total Travaux</b>	<b>152 782,81</b>
<b>TOTAL PROJET</b>	<b>163 882,81</b>

**PROPOSITION**

**APPROUVER** la demande de subvention en Contrat de Territoire 2025



# Demande de subvention auprès de la DRAC pour les travaux de l'église

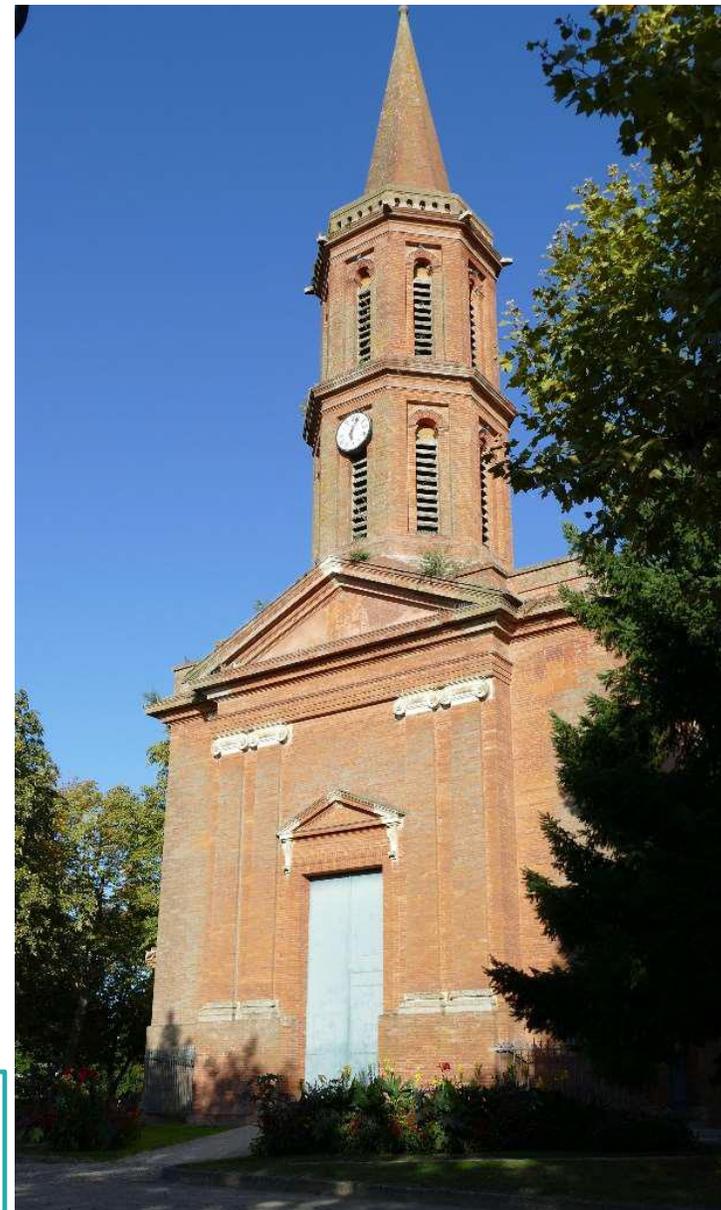
Dans le cadre du projet de mise aux normes électrique et de sécurité incendie de l'église Saint André, il sera proposé de solliciter l'aide financière de la DRAC qui peut nous accompagner à hauteur de 50% du contrat de Maitrise d' Œuvre.

Le montant provisoire des travaux s'élève à 152 782,81 € HT.

Le taux de rémunération pour la direction de l'exécution des travaux (DET) et l'assistance aux opérations de réception AOR est de 6,5%.

## Estimation des dépenses

MOE	HT
V LUGOL Architectes	4 250,00
BET Technisphère	2 450,00
Cabinet THEMIS	1 900,00
<b>Sous total Etudes</b>	<b>8 600,00</b>



**PROPOSITION**

**APPROUVER** la demande de subvention auprès de la DRAC

# Décisions prises par le Maire en vertu de l'article L-2122-23 du CGCT

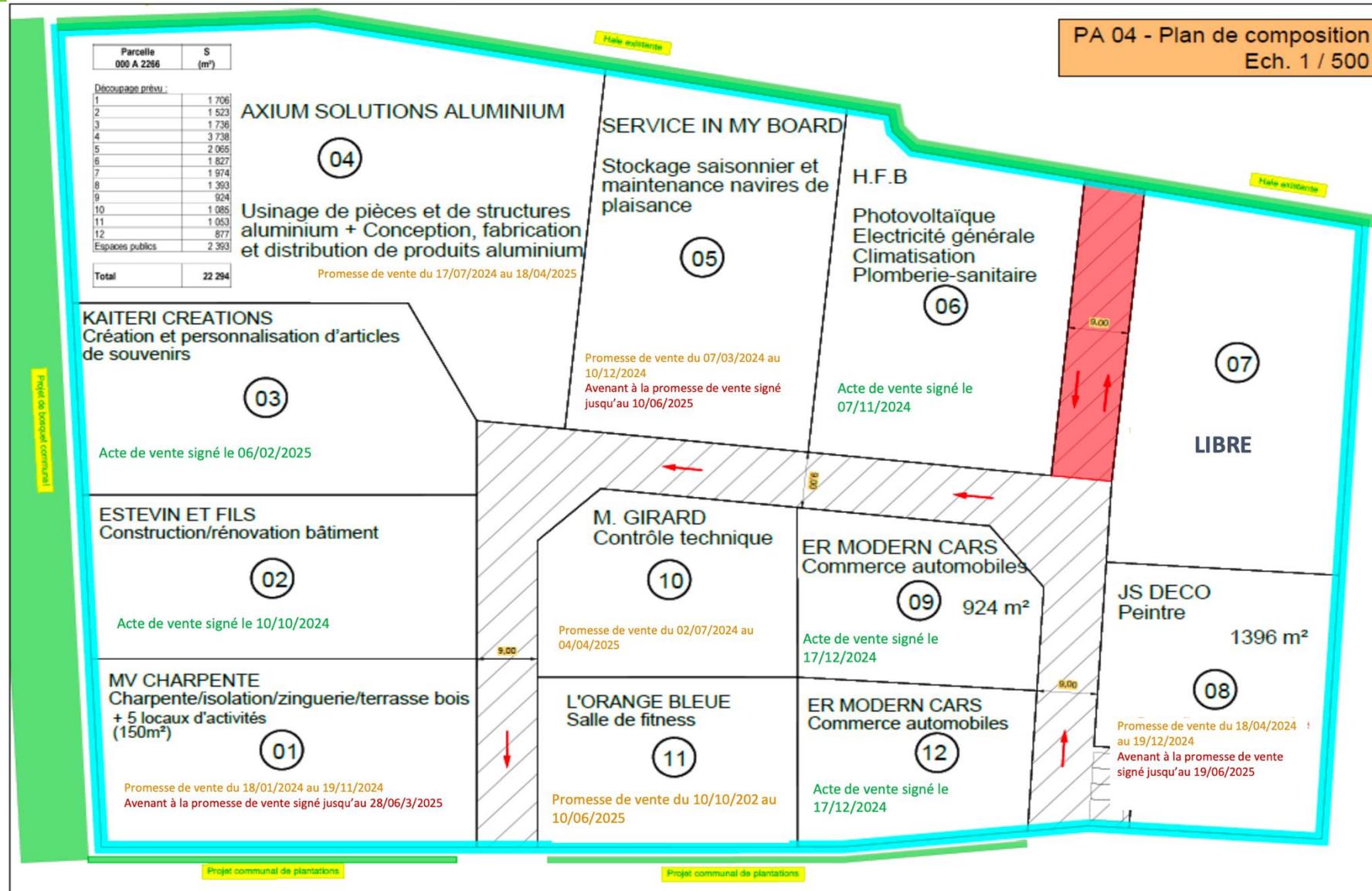
## Attribution de Marchés publics

Objet	Entreprises	Montant TTC
Produits entretien restaurant scolaire, écoles et bâtiments	GROUPE SPE	1582.17
Vêtement de travail des service techniques	EPI HAUTE-VISIBILITE	1613.23
Abonnements presse médiathèque	A2 PRESSE	636,94
Livre médiathèque	AC COUP DE LIVRES	407.05
Fournitures papiers blanc école	SAS MAJUSCULE	914.21
Régulation des pigeons	SAS FAVI	1500.00
Entretien toiture & clocher église	SAS SOPREMA	2004.00
Intervention filtre CTA groupe scolaire	SAS ALIBERT ET FILS	444.91
Film miroir préfabriqué maternelle	GEFCO	846.36
Abattage divers arbres	YOANN ELAGAGE	8388.00
Réparation et révision tracteur SHIBAURA S33H	MJ MOTOCULTURE	2053.30
Indemnités commissaire enquêteur	MARTINE AVEROUS	2900.66
Réparation parquet salle polyvalente	BROGNOLI JEAN-LUC	3062.95
Peinture routière	SAS MOZERR SIGNAL	6040.32
Achat digesteur restaurant scolaire	ADIENZ SOLUTIONS	19557.60

## Informations diverses

# ZA Coucoures – point sur la commercialisation des lots

## État de la commercialisation des lots



## Lutte contre la « cabanisation »

### Poursuite de la lutte contre le phénomène de « cabanisation »

Le phénomène de « cabanisation » ou d'infraction au code de l'urbanisme a pris énormément d'ampleur à LHERM, à la faveur d'une certaine mansuétude jusqu'en 2020. La volonté de l'équipe municipale et d'enrayer ce phénomène et de rétablir l'état de droit et l'équité.

Un contrôle conjoint a eu lieu en décembre sur 7 logements illégaux. 7 compteurs chantiers illégaux ont été constatés, 3 ont été déposés.

5 logements font l'objet d'un arrêté d'insalubrité.

Retex Préfecture

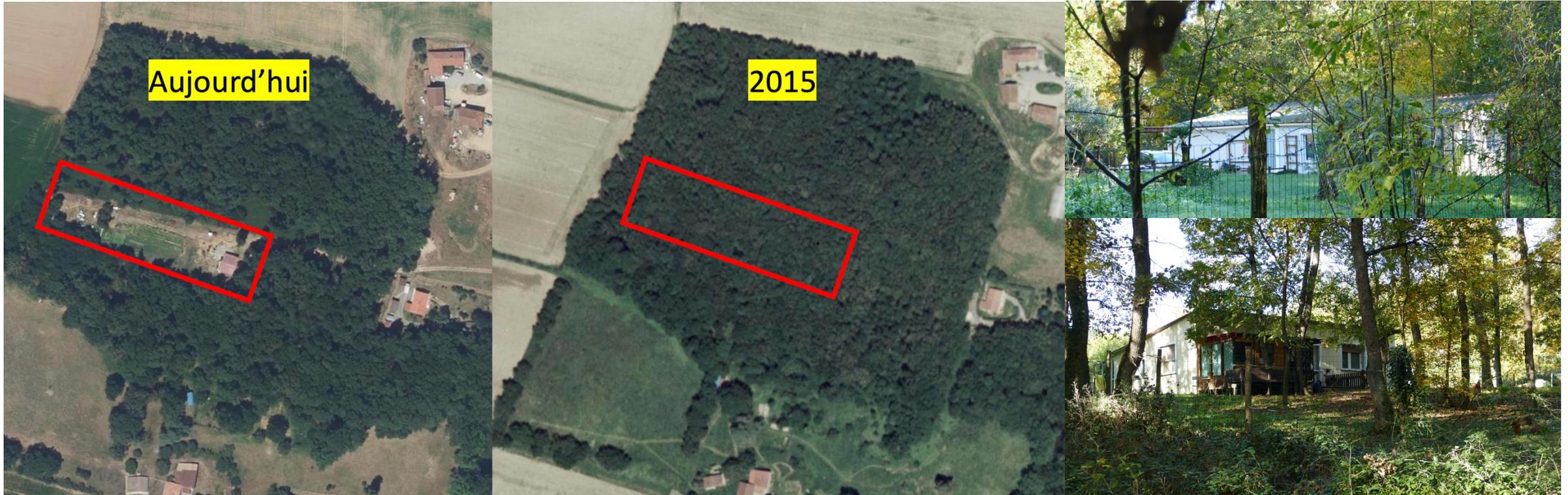
Réunion SAFER en mars

En parallèle l'action en justice se poursuit.

## Lutte contre la « cabanisation »

### Poursuite de la lutte contre le phénomène de « cabanisation »

Suite à la découverte d'une construction illégale d'environ 110 m<sup>2</sup> route de St Clar, dans un boisement identifié au titre de l'article L.151-23 qui a été entièrement défriché, la commune va devoir engager une nouvelle procédure.



La construction a été réalisée en zone A du PLU, dans un boisement identifié. Branchement électrique en 2019. Pose du compteur d'eau le 13/03/2020. **Depuis juillet 2020, le maire et la 1ere adjointe « enquêtent » systématiquement sur le bien fondé et la justification des demandes de branchements.**

# Entretien des toitures - Eglise

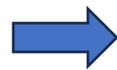
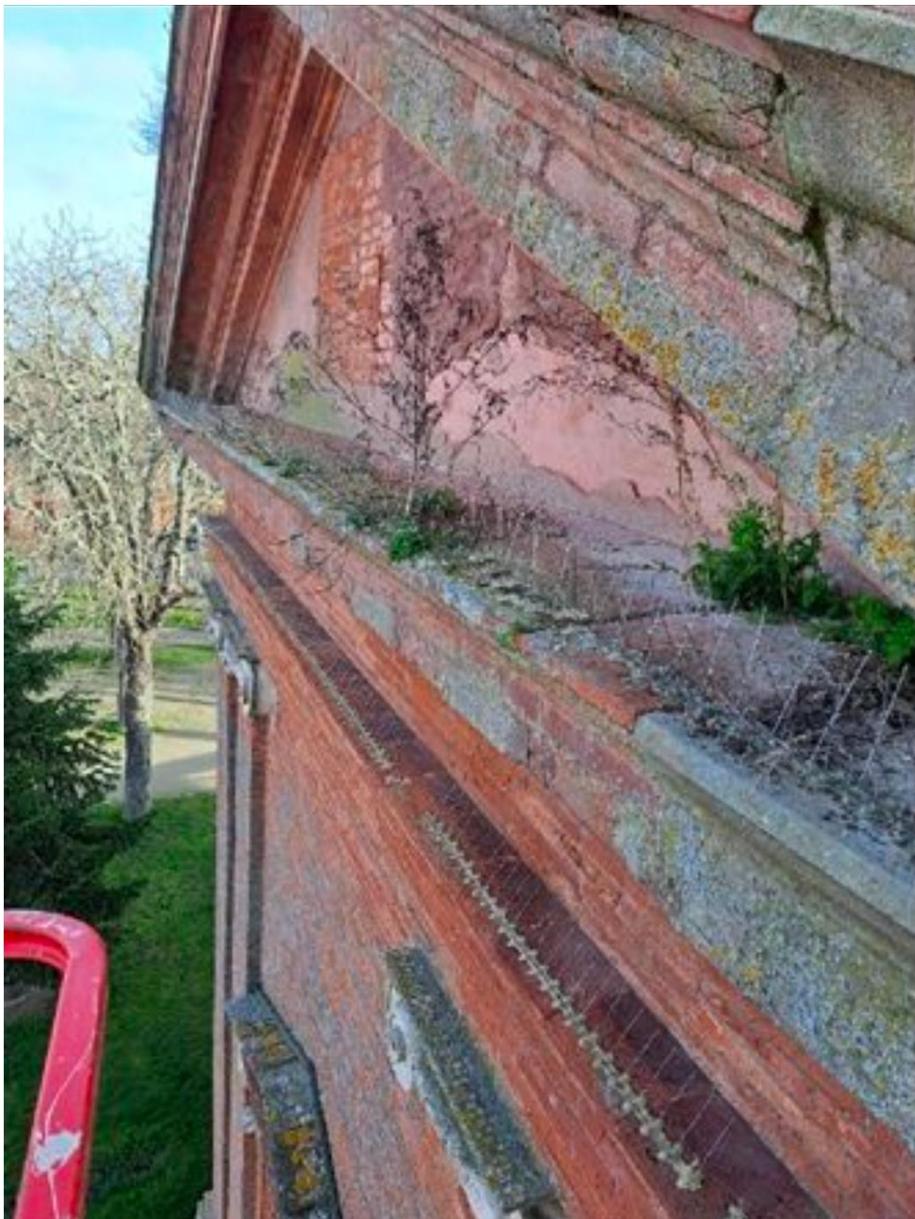
➤ Intervention le 21 février 2025



## Entretien des toitures - Eglise



## Entretien des toitures - Eglise



## Entretien des toitures - Eglise



# Gestion des populations de pigeons

- L'intervention dans la nuit du 25 janvier 2025 a permis de poursuivre les actions de régulation de la population de pigeons.
- Un peu plus de 250 pigeons ont été éliminés alors que seulement 80 l'avaient été en mai 2024 et environ 250 en janvier 2024. La prochaine intervention interviendra en juin 2025.
- Depuis 2023, ce sont près de 1500 pigeons qui ont été neutralisés.



# Point sur les travaux de la salle polyvalente - Passage Caméra Thermique

## ➤ Point sur les travaux de la salle polyvalente - Passage Caméra Thermique

Le passage de la caméra thermique a été effectué par la société Alibert

**Toiture** : les images révèlent une température homogène sur l'ensemble de la couverture, et des ponts thermiques maîtrisés sur la périphérie.

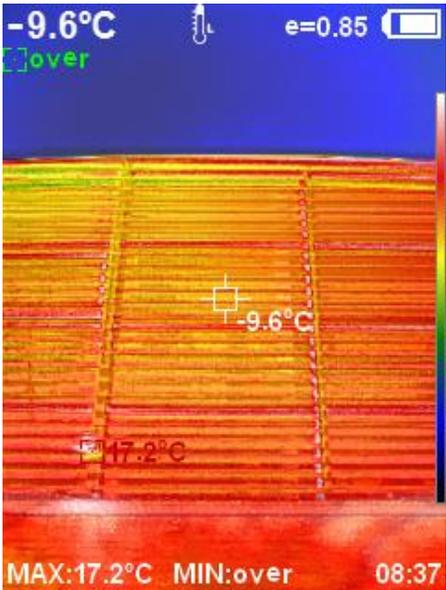
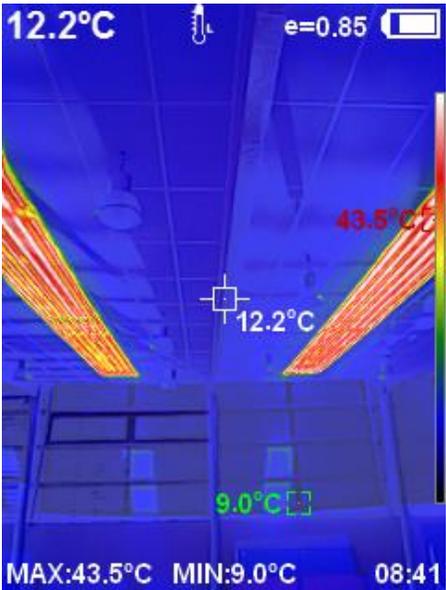
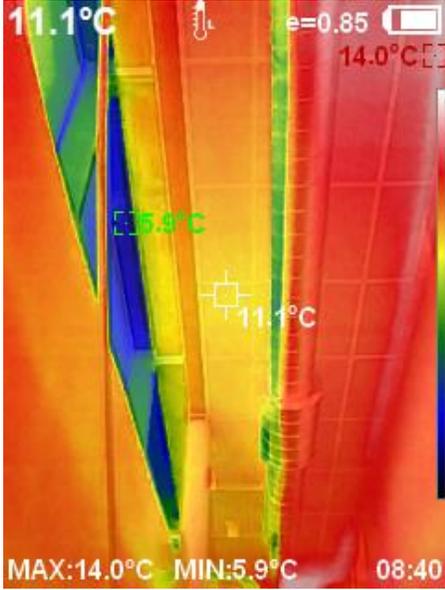
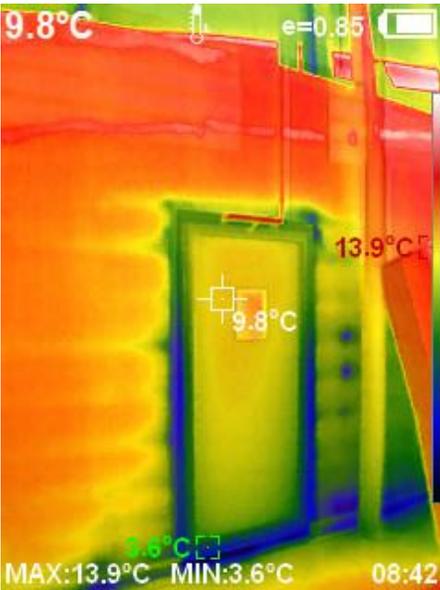
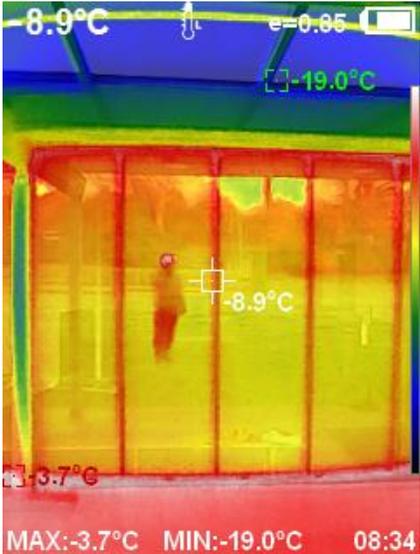
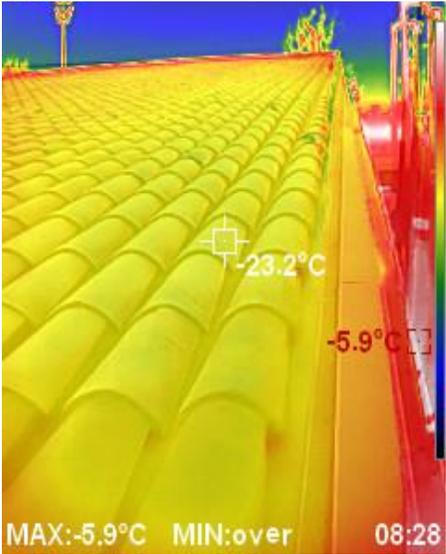
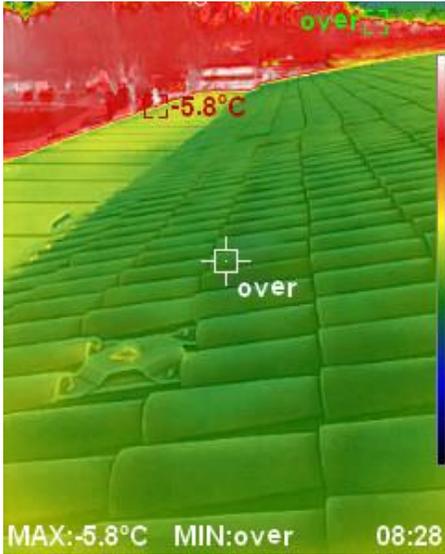
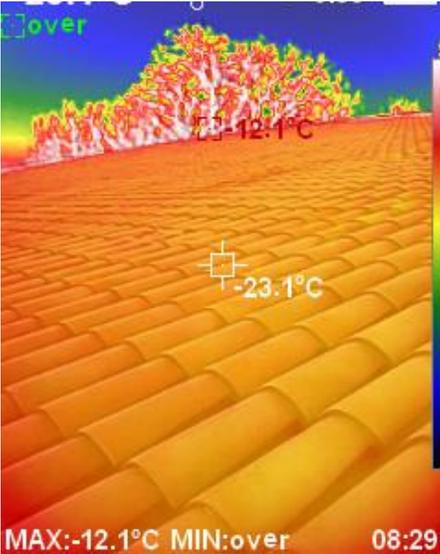
### **Façades extérieures :**

- On observe un pont thermique important au niveau de la jonction entre les façades en bardage bois et les vitrages, sans que celui-ci soit lié à un défaut d'exécution.
- Pont thermique important en pied de mur (hors périmètre du projet de rénovation).
- On observe des déperditions autour de l'ensemble vitré de l'entrée et de la porte d'entrée (hors périmètre du projet de rénovation).

### **Vues intérieures :**

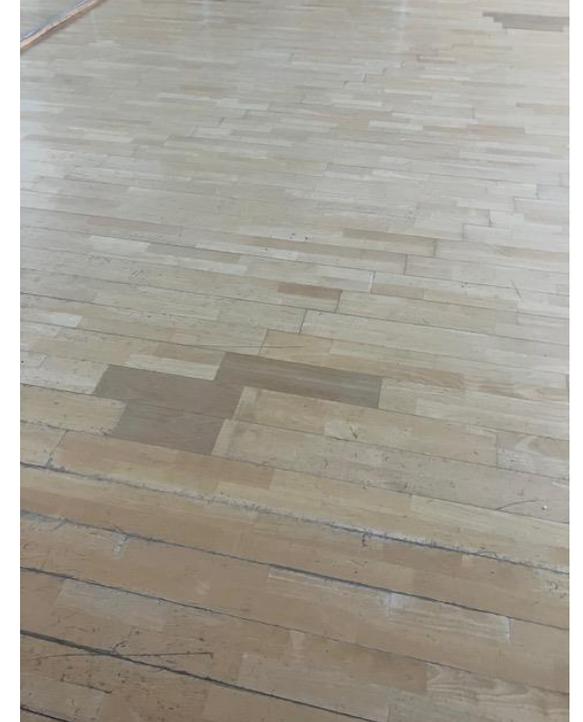
- On observe des déperditions autour de l'ensemble vitré de l'entrée (hors périmètre du projet de rénovation).
  - Pas d'infiltration observée au niveau des fenêtres des grandes salles.
  - Les vues des plafonds ne montrent que la température homogène des panneaux rayonnants.
- L'isolation de l'enveloppe n'est pas analysable dans ces vues, elle est validée avec les vues extérieures et toiture.
- Le cadre de la menuiserie de ventilation naturelle constitue un point faible dans l'isolation de l'enveloppe, mais les images ne révèlent pas de défaut de pose.
  - Pont thermique important en pied de mur (hors périmètre du projet de rénovation).

# Point sur les travaux de la salle polyvalente - Passage Caméra Thermique



# Point sur les travaux de la salle polyvalente – prochains travaux

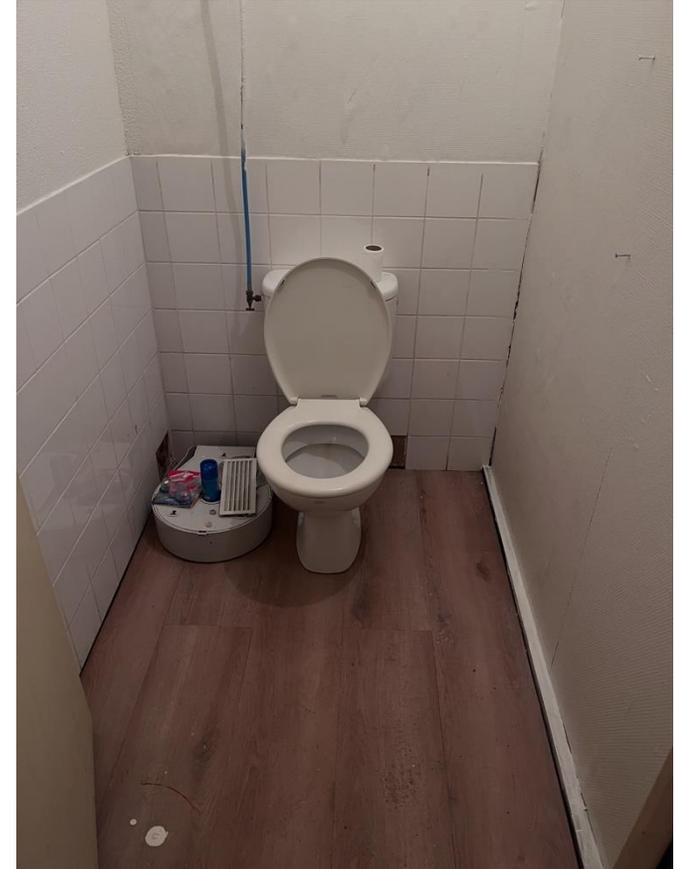
- Les parquets endommagés lors des travaux ont été réparés
- La vitrification des parquets est prévue pendant les vacances de printemps (1ere semaine). Les associations sont informées de l'indisponibilité de la salle.



# Point sur les travaux au club de pétanque

## ➤ Travaux d'aménagement au club de Pétanque

- Zone « Snacking »
- WC à l'intérieur des anciens ateliers
- Reprise terrain de pétanque par apport de granulats et taille haie de tuyas



# Point sur les travaux de désamiantage

- Travaux de désamiantage par ARAGON (Rieumes) démarrage le 19 mars pour 5 jours
  - Maison des jeunes
  - Anciens ateliers
  - Stockage amiante
  - Local parking
  
- Démolition local Maison des jeunes par ARAGON

# Ecoles – Point travaux

- Déménagement 1ere semaine des vacances de printemps du 14 au 18 avril

Les élus sont invités à apporter leur aide dans le déménagement en première semaine du lundi au jeudi par demi-journée ou journée entière.

- En 2<sup>e</sup> semaine finition du déménagement avec équipe technique
- Démarrage chantier effectif fin mai. Le mois de mai permettra de récupérer du matériel dans l'école (dalles LED, patères, toilettes, robinets,...) pour constituer un stock.

## Prochain Conseil Municipal

2025 – 1 avril 2025

## Prochains Bureaux Communautaires

16/01/2025 **Maison des Pyrénées - Le Fousseret**

20/02/2025 **Maison des Pyrénées - Le Fousseret**

20/03/2025 **Maison des Pyrénées - Le Fousseret**

06/05/2025 **Maison des Pyrénées - Le Fousseret**

19/06/2025 **Maison des Pyrénées - Le Fousseret**

## Prochains Conseils Communautaires

17/12/2024 – **Maison du Touch – Rieumes – 19h00**

30/01/2025 – **Maison des Pyrénées - Le Fousseret – 19h00**

06/03/2025 – **Maison Garonne - Cazères – 19h00**

03/04/2025 – **Maison du Touch – Rieumes – 19h00**

22/05/2025 – **Maison des Pyrénées - Le Fousseret – 19h00**

03/07/2025 – **Maison Garonne - Cazères – 19h00**

